

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

### L'an deux mil DIX SEPT

#### Le 18 Mai à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 11 mai 2017

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, Mme CALLSSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37                      Nombre de présents : 29                      Nombre de votants : 36

Excusés : M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THEVENET Jean-Victor, M CLEVENOT Robert.

Pouvoirs : M BERTHELIER Bruno à M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine à Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, M PALLUET Joël à M MATRAY Jean-Luc, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M THEVENET Jean-Victor à Mme CALLSSEN Marie-Christine, M CLEVENOT Robert à Mme DANIERE Emmanuelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme DUGELET Isabelle (La Gresle)

### N°2017/077

## OBJET : PROGRAMME D'INTERET GENERAL HABITAT

M. le Président rappelle qu'une convention a été signée en 2014 entre le Département, maître d'ouvrage du Programme d'Intérêt Général « Lutte contre les précarités », l'État, l'Agence Nationale de l'Habitat (l'ANAH) », et les Communautés de Communes du département, dont Charlieu-Belmont Communauté (délibération N°2014/N°136 du 18 septembre 2014).

Pour cette dernière année du dispositif, les objectifs du PIG pour le territoire de la Communauté de Communes risquent d'être dépassés pour certaines thématiques concernant les propriétaires occupants (l'autonomie et le handicap et la précarité énergétique) et non atteints pour d'autres (lutte contre l'habitat indigne pour les propriétaires bailleurs et les propriétaires occupants).

Afin de ne pas stopper la bonne dynamique du PIG engagée sur le territoire de Charlieu-Belmont Communauté, il est proposé de modifier les objectifs selon les modalités définies ci-après :

Charlieu-Belmont Communauté	Total 3 ans	Propriétaires Bailleurs		Propriétaires Occupants		
		Lutte contre l'habitat indigne très dégradé	Lutte contre l'habitat légèrement dégradé	Lutte contre l'habitat indigne	Autonomie Handicap	Précarité énergétique
Objectifs	132	17	0	12	42	61
Dossiers notifiés fin 2016	71	0	0	2	24	45
Modifications proposées	+6	-14	0	-6	+6	+20
<b>Nouveaux objectifs</b>	<b>138</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>48</b>	<b>81</b>

Soit en matière d'ingénierie :

	Objectif 3ème année	Montant par cas	Ingénierie
<b>PO EE</b>	40	182,00 €	7 280,00 €
<b>PO HAND</b>	26	223,00 €	5 798,00 €
<b>PO LHI</b>	4	343,00 €	1 372,00 €
<b>PB LD</b>	0	343,00 €	0
<b>PB TD</b>	3	242,00 €	726,00 €
<b>TOTAL</b>	73		15 176,00 €

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Approuve les objectifs modifiés pour le territoire dans la mesure où ils sont conformes à la nature des dossiers les plus demandés.
- Dit que la dépense sera prévue au budget principal.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....

Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20170607-N2017-077-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2017

Publication : 07/06/2017

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

**L'an deux mil DIX SEPT**

**Le 18 Mai à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 11 mai 2017

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAU René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUJELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 36

Excusés : M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THEVENET Jean-Victor, M CLEVENOT Robert.

Pouvoirs : M BERTHELIER Bruno à M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine à Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, M PALLUET Joël à M MATRAY Jean-Luc, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M THEVENET Jean-Victor à Mme CALLSEN Marie-Christine, M CLEVENOT Robert à Mme DANIERE Emmanuelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme DUJELET Isabelle (La Gresle)

**N°2017/078**

### **OBJET : VALIDATION DE LA CONVENTION CEE - TRAVAUX SUR LE TENEMENT DES HALLES A CHARLIEU**

Suite au dépôt de certificats d'économies d'énergie sur la maison des services, la Communauté de Communes peut prétendre au reversement de 7 098.09 € au titre des travaux de maîtrise de l'énergie sur les Halles.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Autorise M. le Président à signer la convention de reversement avec le SIEL (cf annexe).
- Dit que la recette sera prévue au budget principal en investissement

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du... **09 JUIN 2017**  
Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20170609-N2017-078-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/06/2017  
Publication : 09/06/2017

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

**L'an deux mil DIX SEPT**

**Le 18 Mai à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 11 mai 2017

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAU René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, Mme CALLSSEN Marie-Christine, M PRETTE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 36

Excusés : M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THEVENET Jean-Victor, M CLEVENOT Robert.

Pouvoirs : M BERTHELIER Bruno à M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine à Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, M PALLUET Joël à M MATRAY Jean-Luc, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M THEVENET Jean-Victor à Mme CALLSSEN Marie-Christine, M CLEVENOT Robert à Mme DANIERE Emmanuelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme DUGELET Isabelle (La Gresle)

**N°2017/079**

### **OBJET : TRAVAUX AU MULTI-ACCUEIL D'ECOICHE ET VALIDATION DE LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE**

M. le Président informe le Conseil Communautaire que la municipalité d'Ecoiche a signalé il y a quelques semaines la défaillance du système de géothermie dans le bâtiment accueillant le multi-accueil Petit à petit. Comme cela avait alors été préconisé, une étude SAGE (service du SIEL) a été menée. Elle conduit à une proposition technique : l'installation d'une PAC air/eau de 26 kw. L'estimation des travaux s'élève à 33 700 € HT pour la totalité du tènement dont la moitié occupée par le multi-accueil.

En effet le site est composé comme suit :

- Bâtiment ADMR au RDC : surface de 87 m<sup>2</sup>,
- Logement communal en location au RDC : 44 m<sup>2</sup> environ,
- Crèche/pôle petite enfance au R+1 : 133 m<sup>2</sup> environ.

Le rez de chaussée est géré par la commune d'Ecoiche.

Le 1<sup>er</sup> étage est, quant à lui, exploité par Charlieu-Belmont Communauté.

La commune d'Ecoiche a d'ores et déjà rendu un avis favorable sur ce changement de système de chauffage (après étude des possibilités de réparation).

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Valide la participation à 50 % par la Communauté sur le résiduel du projet conduit sous maîtrise d'ouvrage communale, puisque ce chauffage bénéficie au multi-accueil (équipement mis à disposition de plein droit lors du transfert de compétence à l'EPCI) et autoriser M. le Président à signer la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée.
- Dit que la dépense sera prévue en investissement sur le budget enfance jeunesse

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....

Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes  
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

M René VALORGE  
042 20035802-20170607-N2017-079-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2017

Publication : 07/06/2017

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

**L'an deux mil DIX SEPT**

**Le 18 Mai à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 11 mai 2017

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETTE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 36

Excusés : M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THEVENET Jean-Victor, M CLEVENOT Robert.

Pouvoirs : M BERTHELIER Bruno à M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine à Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, M PALLUET Joël à M MATRAY Jean-Luc, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M THEVENET Jean-Victor à Mme CALLSEN Marie-Christine, M CLEVENOT Robert à Mme DANIERE Emmanuelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme DUGELET Isabelle (La Gresle)

**N°2017/080**

### OBJET : DELEGATION DONNEE AU PRESIDENT POUR SIGNER LE MARCHÉ DE TRAVAUX DE LA MAISON MEDICALE

M. le Président informe le conseil communautaire que la consultation pour les travaux de la maison médicale à Charlieu vient d'être lancée sur la base d'un estimatif de travaux à 680 750 € HT (dont travaux liés au traitement de l'amiante). Les entreprises doivent se rendre sur site pour une visite des locaux avant de soumissionner. Le choix (classement des offres) sera examiné par la commission d'examen des plis courant juin.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Autorise M. le Président à signer le marché de travaux sur la base du classement opéré par la commission d'examen des plis et ce dans la limite de 680 750 € HT.
- Dit que la dépense est prévue au budget principal en investissement.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du **07 JUIN 2017**  
Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20170607-N2017-080-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2017

Publication : 07/06/2017

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

**L'an deux mil DIX SEPT**  
**Le 18 Mai à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 11 mai 2017

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, Mme CALLSSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37                      Nombre de présents : 29                      Nombre de votants : 36

Excusés : M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THEVENET Jean-Victor, M CLEVENOT Robert.

Pouvoirs : M BERTHELIER Bruno à M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine à Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, M PALLUET Joël à M MATRAY Jean-Luc, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M THEVENET Jean-Victor à Mme CALLSSEN Marie-Christine, M CLEVENOT Robert à Mme DANIERE Emmanuelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme DUGELET Isabelle (La Gresle)

### N°2017/081

## OBJET : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA CLECT

M. le Président explique au Conseil Communautaire que suite au départ de M. GALICHON du conseil municipal de St Nizier sous Charlieu, la commune a désigné un nouveau représentant de la CLECT.  
M. Fabrice CHENAUD sera membre titulaire de la commission locale d'évaluation des charges transférées, et Mme Cécile BURDIN restera suppléante.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Modifie la composition de la CLECT pour tenir compte du changement opéré pour la commune de St Nizier :

Civilité	NOM	Prénom	Adresse	CP	Ville
Monsieur	LARGER	Stéphane	Le Bourg	42460	ARCINGES
Madame	COURONNE	Muriel	Le Rez	42670	BELLEROCHE
Madame	LABROSSE	Françoise	Trémontet	42670	BELMONT DE LA LOIRE
Monsieur	FAVARD	Jean-Luc	Rue de Valbenoite	42720	LA BENISSON-DIEU
Monsieur	MARTIN	Jean-Luc	Les Cerfonneries	42460	BOYER
Madame	LONGERE	Christiane	Allée Borchamps	42720	BRIENNON
Madame	VAGINAY	Hélène	Chabas	42460	LE CERGNE
Madame	FINO	Catherine	20 chemin de la Mairie	42190	CHANDON
Monsieur	HERTZOG	Etienne	573 route des Brosses	42190	CHARLIEU
Madame	PEGUET	Isabelle	Le Malviré	42460	CUINZIER
Monsieur	FRACHISSE	Robert	Le But	42670	ECOICHE
Madame	DESCOURS	Nathalie	Piat	42460	LA GRESLE
Monsieur	LOMBARD	Jean-Marc	"Chez Veauveau"	42460	JARNOSSE
Monsieur	GAUDARD	Pierre	LE BOURG	42750	MAIZILLY
Monsieur	LARUE	Fabien	Les Roches	42750	MARS
Monsieur	MARC	Gérard	Champion	42720	NANDAX
Monsieur	JARSAILLON	Philippe	Château du Poyet	42720	POUILLY S/S CHARLIEU
Monsieur	VALORGE	René	Le Vieux Bourg	42750	ST DENIS DE CABANNE

Monsieur	CROZET	Yves	Le Bourg	42670	ST GERMAIN LA MONTAGNE
Monsieur	CHENAUD	Fabrice	253, chemin de Bois Plan	42190	ST NIZIER S/S CHARLIEU
Monsieur	THORAL	Yves	Les Perches Nord	42190	ST HILAIRE S/S CHARLIEU
Monsieur	PRETRE	Daniel	Marchangy	42190	ST PIERRE LA NOAILLE
Monsieur	BONNEFOND	Michel	Les Arras	42460	SEVELINGES
Monsieur	DUBUIS	Pascal	Chantoiseau	42460	VILLERS
Monsieur	MOULIN	Bernard	6 chemin de Pailleux	4272	VOUGY

### SUPPLEANT

Monsieur	BAUDIER	David	Torarot	42460	ARCINGES
Madame	CHETAIL	Marguerite	Le Bourg	42670	BELLEROCHÉ
Monsieur	VIVRAN	Michel	Belleville	42670	BELMONT DE LA LOIRE
Madame	BOSIO	Frédérique	La Goutte-Mouton	42720	LA BENISSON-DIEU
Monsieur	CHARTIER	Christophe	Les Cordeliers	42460	BOYER
Monsieur	FAYOLLE	Jean	243 route de Roanne	42720	BRIENNON
Monsieur	ANTOINAT	Guy	Le Bois de Joux	42460	LE CERGNE
Monsieur	DURANTIN	Michel	806 chemin de la Goutte Thessonnière	42190	CHANDON
Monsieur	BERTHELIER	Bruno	4 place Aristide Briand	42190	CHARLIEU
Monsieur	BRETON	Jean Jacques	Rue du théâtre	42460	CUINZIER
Monsieur	BUTAUD	Jean-Charles	Le Bourg	42670	ECOCHÉ
Monsieur	ARTHAUD	Olivier	Pralong	42460	LA GRESLE
Madame	VAGINAY	Valérie	Le Château	42460	JARNOSSE
Monsieur	PALLUET	JOEL	DES VERCHERES	42750	MAIZILLY
Monsieur	LANOË	Joël	Les Bruyères	42750	MARS
Monsieur	DUMOURIER	Rolland	Les Communes	42720	NANDAX
Madame	LOUDOT	Nathalie	Les Justices	42720	POUILLY S/S CHARLIEU
Monsieur	DEMURGER	Jean-François	200 Quartier Démurger	42750	ST DENIS DE CABANNE
Madame	LABROSSE	Simone	Bourg Lafay	42670	ST GERMAIN LA MONTAGNE
Madame	BURDIN	Cécile	1302, route de marcigny	42190	ST NIZIER SOUS CHARLIEU
Madame	FONTIMPE	Bernadette	Les Perches Nord	42190	ST HILAIRE S/S CHARLIEU
Monsieur	FARGEAT	Bernard	Les Quarts	42190	ST PIERRE LA NOAILLE
Monsieur	NONY	Roger	151 impasse Buissonnière	42460	SEVELINGES
Monsieur	RAYMOND	Guy	Hameau Berthier	42460	VILLERS
Madame	DENONFOUX	Marie-Christine	21 rue du Morlandet	42720	VOUGY

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu les jours, mois et an ci-dessus précisés ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du.....

07 JUN 2017

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le Président de la Communauté de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20170607-N2017-081-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2017  
Publication : 07/06/2017

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

**L'an deux mil DIX SEPT**

**Le 18 Mai à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 11 mai 2017

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 36

Excusés : M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THEVENET Jean-Victor, M CLEVENOT Robert.

Pouvoirs : M BERTHELIER Bruno à M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine à Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, M PALLUET Joël à M MATRAY Jean-Luc, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M THEVENET Jean-Victor à Mme CALLSEN Marie-Christine, M CLEVENOT Robert à Mme DANIERE Emmanuelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme DUGELET Isabelle (La Gresle)

**N°2017/082**

### **OBJET : VENTE D'UNE PARCELLE SUR LA ZA DE CUINZIER A M. CHATRE**

M. le Vice-président en charge de l'économie explique que M. Anthony CHATRE, artisan charpentier installé à Cuinzier, a, dans le cadre du développement de son activité, un projet de construction d'un bâtiment d'environ 300 m<sup>2</sup>. M. CHATRE, par courrier en date du 12 avril 2017, a fait part de son souhait d'acquérir le dernier terrain disponible sur la ZA du Pilon à Cuinzier. Il s'agit de la parcelle B 1847 d'une superficie de 3 263 m<sup>2</sup>.

Par délibération en date du 16 juillet 2015, le Conseil Communautaire a fixé le prix de vente des terrains sur la Zone d'Activités Intercommunale du Pilon à Cuinzier à 4,50 € HT/m<sup>2</sup>. France Domaine, consulté le 12 avril 2017, a émis un avis favorable sur le prix de vente fixé à 4,50 € HT/m<sup>2</sup> pour la parcelle B 1847.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Approuve la vente d'un terrain de 3 263 m<sup>2</sup> situé sur la Zone d'Activités Intercommunale du Pilon à Cuinzier pour le projet de Monsieur Anthony CHATRE et dont il se portera acquéreur,
- Fixe le prix de vente à 4,50 € H.T./m<sup>2</sup>,
- Dit que le projet de l'entreprise devra respecter les différents documents règlementant la zone d'activités,
- Interdit au preneur toute mutation du bien pendant une durée de dix ans sans accord préalable de la Communauté de Communes,
- Dit que les frais d'acte notarié seront à la charge du preneur, autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à cette opération

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du..... **07. JUIN 2017**  
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
M René VALORGE

042-200035202-20170607-N2017-082-DE

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 07/06/2017  
Publication : 07/06/2017

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

**L'an deux mil DIX SEPT**

**Le 18 Mai à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 11 mai 2017

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, Mme CALLESEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37                      Nombre de présents : 29                      Nombre de votants : 36

Excusés : M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THEVENET Jean-Victor, M CLEVENOT Robert.

Pouvoirs : M BERTHELIER Bruno à M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine à Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, M PALLUET Joël à M MATRAY Jean-Luc, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M THEVENET Jean-Victor à Mme CALLESEN Marie-Christine, M CLEVENOT Robert à Mme DANIERE Emmanuelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme DUGELET Isabelle (La Gresle)

**N°2017/083**

**OBJET : VALIDATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS ET CREATION D'UN  
POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL**

Cadres d'emplois / grade	TEMPS DE TRAVAIL	NOMBRE DE POSTE	Modification
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>			
<u>Attachés territoriaux :</u>			
- Attaché territorial principal	TC	2	
- Attaché territorial	TC	1	
<u>Rédacteur :</u>			
- Rédacteur principal de 2 <sup>ième</sup> classe	TC	1	
<u>Adjoint administratifs territoriaux :</u>			
- Adjoint administratif principal de 2 <sup>ième</sup> classe	TC	5	
- Adjoint administratif territorial	TC	3	Dont 1 au 1 <sup>er</sup> juillet 2017
	17 H 30	1	

<b>FILIERE SOCIALE</b>			
<u>Assistants territoriaux socio-éducatifs :</u> - Assistant socio-Educatif principal	TC	1	
<u>Educateur territoriaux de jeunes enfants</u> - Educateur principal de jeunes enfants	TC	1	
<u>Educateur de jeunes enfants</u> - Educateur de jeunes enfants	TC	1	

<b>FILIERE TECHNIQUE</b>			
<u>Technicien Territorial :</u> - Technicien territorial principal de 1ère classe	TC	2	
- Technicien territorial principal de 2ème classe	TC	2	
- Technicien territorial	TC	2	
<u>Adjoints techniques territoriaux :</u> - Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	TC	2	
- Adjoint technique territorial	TC	10	
<u>Agent de maîtrise</u>	TC	1	

FILIÈRE ANIMATION			
<u>Animateur territorial</u>			
- Animateur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	TC	1	
<u>Adjoint territoriaux d'animation :</u>			
Adjoint territorial d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe	TC	1	
	26h38	1	
- Adjoint territorial d'animation	17h00	1	

FILIÈRE CULTURELLE			
<u>Adjoint territoriaux du patrimoine :</u>			
- Bibliothécaire	TC	1	
- Adjoint territoriaux du patrimoine, principal de 2 <sup>ème</sup> classe	TC	3	

43 agents

#### Autres emplois permanents

	TEMPS DE TRAVAIL sur 35H	Nombre de poste	Contrat
Agent de Déchèterie	17h	1	CDD
Agent d'entretien	7 h 06 mn	1	CDD

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Valide le tableau des effectifs et ouvre au 1<sup>er</sup> juillet 2017 un poste au grade d'adjoint administratif territorial à temps complet.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu les jours, mois et an ci-dessus précisés ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du... 07. JUIN 2017  
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le Président de la Communauté de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20170607-N2017-083-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2017

Publication : 07/06/2017

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

**L'an deux mil DIX SEPT**

**Le 18 Mai à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 11 mai 2017

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAU René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Héléne, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37                      Nombre de présents : 29                      Nombre de votants : 36

Excusés : M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THEVENET Jean-Victor, M CLEVENOT Robert.

Pouvoirs : M BERTHELIER Bruno à M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine à Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, M PALLUET Joël à M MATRAY Jean-Luc, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M THEVENET Jean-Victor à Mme CALLSEN Marie-Christine, M CLEVENOT Robert à Mme DANIERE Emmanuelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme DUGELET Isabelle (La Gresle)

**N°2017/084**

### **OBJET : CONTRAT SORNIN JARNOSSIN**

M. le Président présente au Conseil Communautaire le programme complet du contrat Sornin Jarnossin :

#### **Maîtrise d'ouvrage SYMISOA Charlieu-Belmont Communauté**

Désignation des actions	Coût prévisionnel (€)	Coût prévisionnel retenu (€)	Taux	Montant d'aide prévisionnelle de l'agence (€)	Part CBC
B111 - Entretien des cours d'eau	300 908	244 375	40%	97 750	180 908
B112 - mettre en défens les berges et reconstituer la ripisylve	1 010 711	937 026	60%	562 216	375 802
B113-3 - Restaurer le Bezo à Charlieu en déplaçant la digue	844 000	344 000	61%	211 400	500 000
B115-1 - Effacer ou aménager les ouvrages	1 112 736	1 104 192	72%	793 413	188 636
B131-1 Intervenir sur les foyers stratégiques de renouée	109 287	102 975	48%	46 730	28 287
C21 - Cellule d'animation technique	1 320 500	1 350 500	60%	810 300	140 000
	4 698 142	4 083 068	3	2 521 809	1 413 633

## Maîtrise d'ouvrage Charlieu Belmont Communauté

Désignation des actions	Coût prévisionnel (€)	Coût prévisionnel Echancier/maitre d'ouvrage retenu (€)	taux	Montant d'aide prévisionnelle de l'agence (€)
B113-9 - Réaménager la confluence Jarnossin/Loire	19 990	18 490	60%	11 094
B113-10 - Stabiliser le profil en long ruisseau grand Etang Nandax	13 990	12 490	60%	7 494
B113-11 - Restaurer lit et berges du Jarnossin à Nandax	80 550	77 335	60%	46 401
B113-12 - Restaurer lit et berges du Jarnossin à Cuinzier	9 600	7 795	60%	4 677
B113-13 - Restaurer le Fuyant à Vougy	15 000	13 496	60%	8 098
<b>TOTAL</b>	<b>139 130</b>	<b>129 606</b>		<b>77 764</b>

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Approuve l'engagement de Charlieu-Belmont Communauté dans le contrat de rivière Sornin Jarnossin (2017-2021),
- Valide le budget prévisionnel des actions inscrites au contrat de rivière sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes pour un montant de 1 412 763 € (volet B1 restauration entretien) et 140 00 € (volet C animation),
- Autorise le président à signer le contrat de rivière.
- Autorise le SYMISOA à déposer pour le compte de Charlieu Belmont Communauté la déclaration d'intérêt général pour son compte dans le cadre des travaux prévus au contrat Sornin Jarnossin.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du..... **07 JUIN 2017**  
Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20170607-N2017-084-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2017  
Publication : 07/06/2017

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

### L'an deux mil DIX SEPT Le 18 Mai à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 11 mai 2017

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37                      Nombre de présents : 29                      Nombre de votants : 36

Excusés : M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THEVENET Jean-Victor, M CLEVENOT Robert.

Pouvoirs : M BERTHELIER Bruno à M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine à Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, M PALLUET Joël à M MATRAY Jean-Luc, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M THEVENET Jean-Victor à Mme CALLSEN Marie-Christine, M CLEVENOT Robert à Mme DANIERE Emmanuelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme DUGELET Isabelle (La Gresle)

### N°2017/085

## OBJET : VALIDATION DU CONTRAT AMBITION REGION

M. le Président présente les actions à retenir au Contrat Ambition Région :

Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Coût total HT	Plafond retenu localement	Intervention régionale	
				Taux	Montant de subvention
Belmont-de-la-Loire	Restructuration du centre bourg	395 000 €		16,0%	63 200 €
La Benisson Dieu	Aménagement des accès et abords de l'abbaye Clistercienne	254 000 €		16,0%	40 640 €
Saint-Germain-La-Montagne	Réaménagement des abords de la mairie	170 000 €		17,6%	30 000 €
Charlieu	Aménagement du centre ville	3 500 000 €	500 000 €	16,0%	80 000 €
Cuinzier	Réaménagement de la place Verdun	185 635 €		16,2%	30 000 €
La Gresle	Aménagement du centre bourg aux abords des écoles	150 000 €		20,0%	30 000 €
Saint-Hilaire-sous-Charlieu	Aménagement de l'espace public du bourg	151 600 €		19,8%	30 000 €
Villiers	Aménagement du centre bourg autour de la mairie	261 000 €		16,0%	41 760 €
Saint-Denis-de-Cabanne	Aménagement du centre bourg avec reconversion d'une friche industrielle	300 000 €		16,0%	48 000 €
Saint-Nizier-sous-Charlieu	Requalification du centre bourg avec réaménagement places et sécurisation	700 000 €	500 000 €	16,0%	80 000 €
Chandon	Réhabilitation et agrandissement de la salle des fêtes	533 860 €	500 000 €	16,0%	80 000 €
Maizilly	Rénovation de la salle des fêtes	493 500 €		16,0%	78 960 €
Pouilly-sous-Charlieu	Réaménagement d'une salle des fêtes	460 000 €		16,0%	73 600 €
Charlieu Belmont Communauté	Voie verte	1 604 000 €		22,12%	354 840 €
Charlieu Belmont Communauté	muséo parc	500 000 €		20,0%	100 000 €
					<b>1 161 000 €</b>

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Autorise M. le Président à signer le Contrat Ambition Région avec la Région Auvergne Rhône Alpes pour une durée de 3 ans.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....  
Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

07 JUIN 2017

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20170607-N2017-085-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2017  
Publication : 07/06/2017

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

### **L'an deux mil DIX SEPT**

### **Le 18 Mai à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 11 mai 2017

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 36

Excusés : M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THEVENET Jean-Victor, M CLEVENOT Robert.

Pouvoirs : M BERTHELIER Bruno à M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine à Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, M PALLUET Joël à M MATRAY Jean-Luc, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M THEVENET Jean-Victor à Mme CALLSEN Marie-Christine, M CLEVENOT Robert à Mme DANIERE Emmanuelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme DUGELET Isabelle (La Gresle)

**N°2017/086**

### **OBJET : VALIDATION DU PROJET DE CONTRAT RURALITE ENTRE LE PETR ET L'ETAT**

M. le Président rappelle que conformément aux dispositions du comité interministériel aux ruralités du 20 mai 2016, un contrat de ruralité peut être conclu entre l'Etat et le PETR « Roannais Pays de Rhône-Alpes » 2017-2020. Cet outil coordonne et structure les politiques publiques territorialisées, à une échelle infra-départementale, mais pouvant s'inscrire sur plusieurs départements.

Ce contrat accompagne la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle du bassin de vie concerné, en fédérant l'ensemble des acteurs institutionnels, économiques et associatifs. Ils inscrivent leurs engagements pluriannuels pour améliorer la qualité de vie, la cohésion sociale et l'attractivité du territoire rural. Ce contrat permet notamment de soutenir les projets issus des mesures des comités interministériels aux ruralités à l'échelle infra-départementale. Il doit s'inscrire en cohérence avec les stratégies et outils contractuels établis à l'échelle du (des) département(s) et de la région.

Suite à la demande du comité syndical du PETR « Roannais Pays de Rhône-Alpes » en date du 20 septembre, le syndicat mixte s'est engagé à rédiger une candidature afin de signer un contrat de ruralité avec l'Etat.

Le projet de contrat est à ce jour rédigé. Il s'articule autour de 6 thèmes :

1. L'accès aux services publics et marchands et aux soins ;
2. La revitalisation des bourgs centres, notamment à travers la rénovation de l'habitat et le soutien au commerce de proximité dans les centres-villes/bourgs ;
3. L'attractivité du territoire (développement économique dont agriculture, offre de formation, numérique, tourisme, patrimoine naturel, etc...) ;
4. Les mobilités locales et l'accessibilité au territoire ;
5. La transition écologique et énergétique ;
6. La cohésion sociale.

Les crédits de droit commun s'appliquant de fait/de droit à une action sont mentionnés également, afin de pouvoir avoir une lecture la plus exhaustive possible des financements concernant le territoire.

Lors de leur réunion du 20 septembre 2016, les conseillers syndicaux ont missionné le PETR Roannais Pays de Rhône-Alpes afin de déposer une candidature Roannaise pour un contrat de ruralité. Lors de leur réunion du 15 décembre, les élus du PETR ont validé une liste prioritaire de 38 opérations à inscrire au contrat de ruralité et ont autorisé par délibération le Président du PETR Roannais Pays de Rhône-Alpes à signer le contrat de ruralité Roannais.

Les EPCI étant partenaires du contrat de ruralité, il est proposé à chaque Président de co-signer le contrat et ce d'autant plus qu'en 2018 la structure PETR disparaissant elle ne sera plus en mesure de porter ce contrat.

#### SYNTHESE

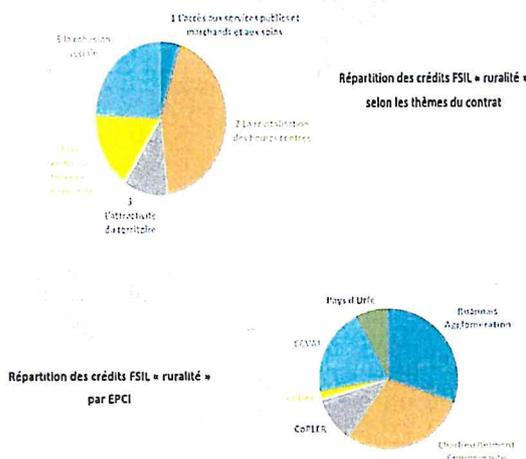
Suite aux différentes rencontres des EPCI ou du comité syndical, les élus du PETR ont retenu 38 opérations participant à la stratégie du Contrat de ruralité. Sur ces 38 opérations :

- 1 opération est abandonnée
- 15 opérations pourraient être soutenues par l'Etat via le FSIL ou la DETR.
- 15 opérations sollicitent l'Etat au titre du contrat de ruralité.
- les 7 dernières, sur lesquelles les discussions n'ont pas abouti, seront à étudier en priorité dans le cadre d'un éventuel redéploiement de crédits d'Etat. Le débat pourra avoir lieu au sein du comité de pilotage du contrat de ruralité.

#### Synthèse de l'intervention financière de l'Etat :

Total crédits Etat sollicités par type de crédits	DETR	Fonds de soutien à l'investissement local (FSIL)	FSIL « contrat de ruralité »	Volet territorial du CPER	TEPCV	Autres	
						FISAC	1% paysage
1 871 331 €	919 341 €	230 658 €	614 572 €	- €	- €	73 262 €	39 498 €

#### Récapitulatif des opérations répondant prioritairement à la stratégie du CONTRAT DE RURALITE ROANNAIS



Sur notre EPCI sont retenus Jarnosse (création de logements dans l'ancienne poste) La Bénisson Dieu (accès et abords de l'abbaye) et la Communauté (pour la voie verte).

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Autorise le M. le Président à signer le contrat ruralité pour 2017 (cf annexe récapitulatif des actions 2017).

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu les jours, mois et an ci-dessus précisés ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication du 07/06/2017

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le Président de la Communauté de Communes de réception - Ministère de l'Intérieur

M René VALORGE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2017

Publication : 07/06/2017

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

**L'an deux mil DIX SEPT**  
**Le 18 Mai à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 11 mai 2017

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37                      Nombre de présents : 29                      Nombre de votants : 36

Excusés : M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THEVENET Jean-Victor, M CLEVENOT Robert.

Pouvoirs : M BERTHELIER Bruno à M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine à Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, M PALLUET Joël à M MATRAY Jean-Luc, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M THEVENET Jean-Victor à Mme CALLSEN Marie-Christine, M CLEVENOT Robert à Mme DANIERE Emmanuelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme DUGELET Isabelle (La Gresle)

**N°2017/087**

### **OBJET : PARTICIPATION 2017 AU SEEDR**

M. le Président rappelle que la Communauté de Communes est membre du SEEDR et qu'à ce titre elle contribue au fonctionnement de cette structure comme le prévoit les statuts syndicaux.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Décide de verser une participation au S.E.E.D.R, pour 2017, pour un montant de 35 806,43 € (calcul en fonction des tonnages valorisés) et pour 19 259,82 € (au titre de la participation au déficit et amortissements).
- Dit que la dépense est répartie et inscrite au budget annexe déchets ménagers.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....**07 JUIN 2017**  
Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20170607-N2017-087-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2017  
Publication : 07/06/2017

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

### L'an deux mil DIX SEPT

**Le 18 Mai à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 11 mai 2017

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 36

Excusés : M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THEVENET Jean-Victor, M CLEVENOT Robert.

Pouvoirs : M BERTHELIER Bruno à M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine à Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, M PALLUET Joël à M MATRAY Jean-Luc, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M THEVENET Jean-Victor à Mme CALLSEN Marie-Christine, M CLEVENOT Robert à Mme DANIERE Emmanuelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme DUGELET Isabelle (La Gresle)

### N°2017/088

### OBJET : REFONTE DU TOPO-GUIDE DE RANDONNEES

M. le Président informe le Conseil qu'un devis a été demandé au Comité Départemental de la Randonnée Pédestre pour la confection d'un topo guide avec 32 circuits mais reprenant les 16 existants de Belmont pour lesquels le CDRP avait déjà fait un gros travail d'analyse et de rédactionnel lors de l'édition du guide *Le Pays de Belmont à pied*. Coût 29 318 €. L'idée serait de réaliser les rando-fiches pour la fin d'année 2017 et le topo-guide pour 2018/2019. Un autre devis de 4 200 € pour la réalisation de 5 rando-fiches a été fourni. Il s'agirait d'identifier des circuits labellisés, qui seraient numérisés puis mis en ligne (sur site internet de la FFRP et autres). Ces dernières serviraient de produit d'appel à un topo-guide qui sera réalisé par la suite, et seraient imprimables pour être proposées au visiteur de passage (pour qui le topo guide complet est moins utile).

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Valide les devis du Comité Départementale de la Randonnée Pédestre pour la refonte du topo-guide pour un montant de 29 318 € nets et la rédaction de 5 rando-fiches pour 4 200 € (dépense prévue au budget principal).

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du ..... 07 JUIN 2017  
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20170607-N2017-088-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2017  
Publication : 07/06/2017

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

**L'an deux mil DIX SEPT**

**Le 18 Mai à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 11 mai 2017

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37                      Nombre de présents : 29                      Nombre de votants : 36

Excusés : M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THEVENET Jean-Victor, M CLEVENOT Robert.

Pouvoirs : M BERTHELIER Bruno à M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine à Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, M PALLUET Joël à M MATRAY Jean-Luc, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M THEVENET Jean-Victor à Mme CALLSEN Marie-Christine, M CLEVENOT Robert à Mme DANIERE Emmanuelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme DUGELET Isabelle (La Gresle)

**N°2017/089**

### **OBJET : VALIDATION DE LA CONVENTION 2017 AVEC LA MISSION LOCALE**

Mme la Vice-présidente en charge des services à la population informe les conseillers communautaires sur le bilan 2016 de la Mission Locale : le nombre de jeunes (16-25 ans) suivis en 2016 pour notre territoire est de 310. La communauté contribue depuis plusieurs années sur la base d'un montant de 85 € par jeune accompagné l'année précédente. La convention 2017 propose de reconduire cette formule, la seule modification prévue est la mise à disposition gratuite des locaux pour les permanences hebdomadaires à Charlieu et mensuelles à Belmont.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Autorise M. le Président à signer la convention 2017 et préciser que la dépense est prévue au budget principal en fonctionnement.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du **07 JUIN 2017**  
Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20170607-N2017-089-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2017  
Publication : 07/06/2017

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil DIX SEPT**

**Le 18 Mai à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 11 mai 2017

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M AUGAGNEUR Gilles, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 36

Excusés : M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THEVENET Jean-Victor, M CLEVENOT Robert.

Pouvoirs : M BERTHELIER Bruno à M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine à Mme DESBOIS Martine, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, M PALLUET Joël à M MATRAY Jean-Luc, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M THEVENET Jean-Victor à Mme CALLSEN Marie-Christine, M CLEVENOT Robert à Mme DANIERE Emmanuelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme DUGELET Isabelle (La Gresle)

**N°2017/090**

### **OBJET : DESIGNATION DE DELEGUES POUR LE SUIVI DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL**

M ; le Président informe le Conseil Communautaire sur l'objectif d'un projet alimentaire territorial qui est de coordonner, en se basant sur un cadre stratégique et opérationnel la mise en place d'actions en relation avec l'alimentation qui répondent à des enjeux sociaux environnementaux économiques et de santé. La stratégie territoriale roannaise qui se base sur un état des lieux :

- De la production agricole et alimentaire locale,
- Du besoin alimentaire du bassin de vie

et identifiant les atouts et contraintes :

- Socio-économiques
- Et environnementales du territoire

Quelques exemples d'enjeux :

- Dimension sociale : éducation alimentaire, création de liens, accessibilité sociale, don alimentaire, valorisation du patrimoine...
- Dimension environnementale : développement de la consommation de produits locaux et de qualité, valorisation d'un nouveau mode de production agroécologique, dont la production biologique, préservation de l'eau et des paysages, lutte contre le gaspillage alimentaire ...
- Dimension économique : structuration et consolidation des filières dans les territoires, rapprochement de l'offre et de la demande, maintien de la valeur ajoutée sur le territoire, contribution à l'installation d'agriculteurs et à la préservation des espaces agricoles ...

De nombreuses initiatives existent dans le Roannais autour des questions alimentaires : interventions pédagogiques dans les écoles, annuaire ressources pour les restaurants collectifs, études et protection du foncier agricole, soirées de sensibilisation, système de commercialisation (groupements d'achats, réseau de paniers...), dispositif de test d'activités pour faciliter l'installation, repérage des cédants agricoles, développement de l'agriculture biologique, création de magasins de producteurs, filière steak haché...

Ces initiatives sont en rapport avec la diversité des acteurs impliqués :

- Collectivités : Pays Roannais, Roannais Agglomération, COPLER...

- Organismes professionnels : Pôle agroalimentaire, ARDAB, Chambre d'Agriculture, ADDEAR, Chambre de commerces, Roannais Tourisme, POLLENS.
- Associations/collectifs citoyens : Entrepôt, Vivre Bio en Roannais, Lay't motiv, Loire Fleuve Fertile...

Ces dynamiques s'inscrivent pour certaines dans des politiques et dispositifs sectoriels impulsés par les collectivités : PSADER/LEADER (filière alimentaire), PAEN/SCOT (aménagement du territoire), TEPOS (énergie, DD), ZDZG (déchets), PCAET...

Une richesse qui induit certaines limites :

- Un manque de concertation et de lieux de coordination entre les acteurs qui a pour conséquence d'une part de fractionner les initiatives et amoindrir leurs portées et d'autre part peut créer des formes de tension (légitimité des acteurs, lecture partielle de la problématique).
- La difficulté à concrétiser certaines actions clairement identifiées : absence d'un porteur, champ d'intervention trop large, cloisonnement des acteurs, financement...

En termes de financement et de mise en œuvre de projets, un manque est constaté en matière d'actions de sensibilisation des publics. Il existe des dispositifs de financement pour la filière agricole et les pratiques agricoles mais pas sur les questions liées à la sensibilisation, la promotion de la culture alimentaire ou l'accompagnement nutritionnel... pourtant les acteurs locaux envisagent de conduire des actions dans ces domaines.

Le PETR a été missionné en novembre dernier par son comité syndical pour déposer une candidature au titre de l'appel à projet Programme National Alimentaire : dans ce cadre Charlieu Belmont Communauté doit désigner un élu référent.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Désigne Mme Mercédès CARRENO comme délégué titulaire pour suivre le PAT roannais et Mme Isabelle DUGELET comme déléguée suppléante.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du 07 JUIN 2017

Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGÉ



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20170607-N2017-090-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2017

Publication : 07/06/2017